SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

SE-UNSA Marne - Flash infos du 8 octobre 2010

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint) ou de le transférer

1/Grève du 12 octobre
2/CAPD avancement
3/Revalo ? tableau des rémunérations
4/ Rendez-nous nos EVS !
5/ Réunion d'information syndicale à Reims le 20 octobre
6/Après la classe

1/Grève du 12 octobre :
La transmission par voie électronique des déclarations d'intention est possible pour la grève du 12 octobre. C'est ce que le SE-UNSA a obtenu dans le cadre de la négociation préalable.
Le mail d'intention de grève doit cependant arriver avant samedi minuit dans les inspections.
Le Se-UNSA Marne a écrit à l'IA en ce sens.

RV sous les banderoles UNSA à 10H à Reims et Chalons. Venir manifester est indispensable !

2/CAPD avancement
Celle-ci est fixée au Jeudi 21 octobre à 14 H.
Tableaux d'avancement et modalités > http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique47
Le barème pour la Marne est de 2x la note + 1x l'AGS . Tous nos adhérents seront prévenus automatiquement.
Si vous désirez être prévenus, demandez nous la fiche de suivi syndical (un mail suffit)

3/Revalo ? tableau des rémunérations
En pièce jointe un tableau pour mieux comprendre le montant des rémunérations « revalorisées ».
Rappel : seuls 25% des enseignants bénéficient de ce coup de pouce.

4/ Rendez-nous nos EVS !
La situation de l'aide administrative se détériore à vitesse grand V ! où en êtes-vous dans votre école ? La plupart des contrats aidés, sur la mission aide administrative ne sera pas renouvelée à mesure qu'ils vont à terme. Le SE-UNSA vous propose de participer massivement à l'action « Rendez nous notre EVS » …
Aux demandes de la hiérarchie, il s'agit de dire : votre demande est bien prise en compte… mais je fais ce que je peux ! Je suis obligée de prioriser mes activités » > http://www.se-unsa.org/spip.php?article2446
N'hésitez pas à utiliser les visuels et logos en téléchargement sur le site !
L'action du SE-UNSA , bien sûr ne se limite pas à cette consigne : localement, nationalement, nous intervenons sur ce sujet… mais il faut qu'à la base , tout le monde se bouge. Le fonctionnement de l'école est l'affaire de tous, directeurs et adjoints !

5/ Réunion d'information syndicale à Reims le 20 octobre
Merci de nous avertir de votre participation. Le courrier informant votre IEN de votre participation doit lui parvenir 8 jours à l'avance, si votre réunion d'information syndicale remplace ce jour là une animation de circonscription. De toute façon, une attestation de présence vous sera remise pour faire valoir vos droits syndicaux (2X3 H d'information syndicale à l'année) Modèle de courrier > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article415

Au programme : tour d'actualité de l'éducation, questions carrière, droits, vie de l'école …

6/Après la classe
Souhaitant apporter un « plus », le Se-UNSA vous propose une rubrique mensuelle sur son site externe. Parce que l'exercice de notre mission ne s'arrête pas à la porte de notre classe !
« rubrique après la classe » > http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique580

Mon choix c'est l'Unsa !

Vos contacts au Se-UNSA :
1er degré / Aline GEERAERTS : **06 14 25 31 19** - Jean-Michel ALAVOINE : **06 14 25 30 61** - Benoît FOLB : **06 14 25 29 64**
2nd degré /Patrice BARTHELEMY : **06 14 25 29 58** - Philippe GARET : **06 14 25 30 00**

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6